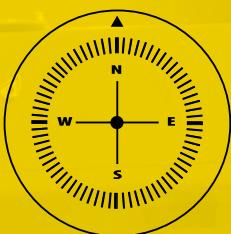


FEUILLE DE ROUTE

TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC DES MACHINES



Cette feuille de route est un outil pratique pour améliorer votre sécurité lorsque vous travaillez avec des machines.



Travailles de manière sûre et saine grâce à notre programme Boussole.

Nous te demandons de créer un environnement de travail sûr pour toi et les autres. Si nécessaire, modifie ton comportement. Tu peux t'attendre à ce que tes collègues fassent de même. Tu trouveras de plus amples informations sur le programme Boussole, toutes les feuilles de route, les directives en matière de comportement et d'autres informations utiles sur la santé et la sécurité sur le site : hscompass.com.



**PENSE AVANT D'AGIR
AGIS EN TOUTE SÉCURITÉ**

BME HEALTH & SAFETY COMPASS



Une initiative de BME



FEUILLE DE ROUTE

TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC DES MACHINES

Notre Politique

Travailler en toute sécurité avec des machines fait partie du domaine prioritaire « Sécurité du poste de travail ». Chaque lieu doit disposer de directives de sécurité concernant les machines et/ou les installations électriques afin de garantir une manipulation sûre.



CE QUE CELA SIGNIFIE POUR TOI

La voie de la sécurité est la bonne

- >> Ce n'est que lorsque tu as les compétences adéquates et as suivi la formation requise que tu es autorisé à travailler avec des machines et/ou des installations électriques.
- >> Les risques de certaines machines et installations électriques doivent être clairs pour toi.
- >> Respectes toujours les consignes de sécurité du fabricant (écrites sur la machine).

Un danger ne doit pas être ignoré

- >> La direction doit être informée à tout moment des dommages causés aux machines et/ou aux installations électriques sur le site.
- >> Assures ta propre sécurité et celle des autres en étant attentif aux comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients. Exprimes-toi !

Pense avant d'agir, agis en toute sécurité

- >> Lorsque tu travailles avec des machines et/ou des installations électriques, tu dois porter votre équipement de protection individuelle.
- >> Ne fais fonctionner certaines machines et/ou installations électriques que lorsque tu en as l'autorisation.
- >> Appliques toujours les procédures pour une utilisation sûre des machines.
- >> Un contrôle visuel doit être effectué avant la mise en service de la machine.
- >> Avant de faire fonctionner une machine, lis les instructions du fabricant (écrites sur la machine) et suis-les à tout moment.
- >> Ne jamais faire fonctionner des machines sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments délivrés sur ordonnance. Informes ton responsable si tu utilises ce type de médicaments et orientes-toi sur les tâches réalisables.
- >> Tous les collègues doivent adopter un comportement sûr dans toutes les activités quotidiennes.
- >> Les comportements et actions dangereux ou les équipements endommagés doivent être signalés immédiatement à votre responsable.
- >> Les comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients doivent être signalés à tout moment. Exprimes-toi !
- >> Adresses-toi à ton supérieur et/ou responsable(s) de la sécurité au cas où des conseils ou une assistance seraient nécessaires sur place.

Veuillez insérer toute directive légale/réglementaire supplémentaire applicable à ce sujet dans votre entreprise locale